



Votre santé
nout l'ambition



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARS LA RÉUNION

Installé le 11 décembre 2020, le Conseil d'administration est l'instance de gouvernance de l'ARS La Réunion. Sa composition est arrêtée par le Ministre de la Santé et de la Prévention. Il se compose de 19 membres avec voix délibérative.

Missions

Le conseil d'administration approuve le budget et le compte financier de l'Agence.

Il est consulté sur la mise en oeuvre de la politique régionale de santé et émet un avis sur :

- le Projet Régional de Santé,
- le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Agence,
- les résultats de l'action de l'Agence.

Il fixe les grandes orientations de l'Agence en matière de contractualisation avec les collectivités locales.

Organisation

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

Il peut être également convoqué sur une demande émanant :

- de la majorité de ses membres ayant voix délibérative,
- du directeur général de l'ARS La Réunion,
- de l'un des ministres chargés de la santé, de l'assurance maladie, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Composition du conseil d'administration

Président : Patrice LATRON, préfet de La Réunion

MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 1 Représentants de l'Etat

Rostane MEHDI
Recteur de l'Académie de La Réunion
Arnaud POULLY
Directeur de la DEETS de La Réunion

Eric BATAILLER
Directeur de la DEAL de La Réunion

Collège 2 Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie

Caisse Générale de Sécurité Sociale Réunion

TITULAIRES

Salariés
Jean-Paul PAQUIRY CGT/FO
Emmanuel REOS CFE/CGC
*** CFDT

Employeurs
Laurent BLERIOT MEDEF
Eric MATZ CGPME

SUPPLÉANTS

Salariés
Janick CIDNEY CGT/FO
Nicole ETHEVE CFE/CGC
Georges TRECASSE CFDT

Employeurs
Fredérike LEBIET MEDEF
*** CGPME

Collège 3 Représentants des collectivités territoriales

TITULAIRES

Laëtitia LEBRETON
Conseillère régionale de La Réunion

Conseiller départemental de La Réunion

Mairie de Saint-Pierre

SUPPLÉANTS

Patrick LEBRETON
Conseiller régional de La Réunion
Viviane PAYET BEN HAMIDA
Conseillère départementale de La Réunion
Sidoleine PAPAYA
Conseillère départementale de La Réunion
Olivier HOARAU
Maire de Le Port

Mairie de Saint-Benoît

Collège 4

Représentants d'associations d'usagers, de personnes âgées et de personnes handicapées

TITULAIRES

Association agréée d'usagers de la santé
Véronique MINATCHY

Représentant des Personnes handicapées
Jean-Marc MAILLOT

Représentant des Personnes âgées
Sandrine NALLATAMBY

SUPPLÉANTS

Association agréée d'usagers de la santé
Guylaine CAILLERE

Représentante des Personnes handicapées
Danielle PAYET

Représentant des Personnes âgées
Emmanuel SERIACAROUPIN

Collège 5 Personnalités qualifiées

Geneviève PAYET

Bérénice DORAY

Claude BENARD

Pierre GREFFET

MEMBRES AYANT VOIX CONSULTATIVE

Jean-Jacques COIPLET

Directeur Général de l'ARS La Réunion

Ludovic ROBERT

Directeur Finances Publiques de La Réunion

Olivier PICART

Agent Comptable de l'ARS La Réunion

Laëtitia LEBRETON

Présidente de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie de La Réunion

Représentants du personnel de l'ARS La Réunion

TITULAIRES

Virginie EMARD
David HENAFF

SUPPLÉANTS

David ALPHY
Samuel MOOTHEN

*** en attente de désignation par les organisations